

**SESSIONI URDINARIA DI L'11 DI LUDDU 2025**

**N° 2025 / M4 / 16**

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA  
À nomu di u gruppu « FRONTE POPULARE »**

**Ughjettu : Mise en place d'une SEML pour contrôler les prix du carburant**

M. le Président du Conseil Exécutif,

Faire nation et se réapproprier de nos moyens d'existence passe en premier lieu par la fin de la prédation de nos ressources par le capital.

Parmi ces prédatations, nous souhaitons citer la cherté des carburants.

Malgré une TVA à 13 % contre 20 % sur le continent, le prix des carburants en Corse reste systématiquement plus élevé. Le surcoût sur les carburants est de l'ordre plus de 8% selon les données publiées en 2025 par l'[ADEC](#), ce qui représente un surcoût annuel pour un ménage de 300 euros par rapport au continent.

Parmi les causes contrôlables du problème, l'Autorité de la concurrence pointait des facteurs économiques, liés à la concentration du capital : elle pointe en effet que les deux seuls dépôts assurant le stockage des carburants sur l'île sont contrôlés par un unique acteur, le groupe Rubis,

par l'intermédiaire de la société Dépôts pétroliers de la Corse (DPLC). Or, cette prise de contrôle, établie de façon progressive de 2010 à 2017, porte sur une infrastructure essentielle, compte tenu du caractère incontournable des dépôts pour la distribution et la vente de carburants sur l'île.

Dans la mesure où la société corse, compte tenu des choix d'urbanisme et d'aménagement du territoire, est à ce jour structurellement dépendante du transport automobile, l'existence d'un tel monopole est proprement insupportable.

La CDC, prenant acte de l'avis publié en 2021 par l'Autorité de la concurrence, soulevait plusieurs pistes de travail prometteuses. L'une qui retient notre attention est la création d'une Société d'Economie Mixte Locale (SEML) dédiée à la gestion des dépôts pétroliers de l'île. La notion d'intérêt général, qui conditionne la création d'une SEML nous semble ici remplie, s'agissant d'une situation de monopole de fait, sur un bien aussi indispensable que l'essence. Nous vous interrogeons donc, pour savoir si la création de cette SEML est toujours dans vos intentions, et si oui, à quelle échéance ?

A ringraziavvi.